

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : 4 - janvier, février, mars 2024

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Personnel de l'organisme public ¹	19 252,83 \$

Information complémentaire

¹ Personnel de l'organisme public

Incluant des dépenses de 0,00 \$ remboursées par la taxe sur le tabac.

Incluant des dépenses de 0,00 \$ remboursées par transferts fédéraux.